

Tous les postes du ministère de la Culture et de la Communication et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Intitulé du poste : **Architecte contractuel/le à l'UDAP de la Corse-du-Sud**

Domaine Fonctionnel : **patrimoine, architecture, monuments historiques, environnement**

Durée du contrat : **6 mois possiblement reconductibles**

Temps de travail : **temps plein à 140h par mois**

Date de la prise de poste : **21 septembre 2022**

Rémunération brute : **2335,20€ (hors supplément familial de traitement, indemnité de résidence, prime de transport et avec indemnité de fin de contrat de 10%)**

Durée du contrat : **6 mois possiblement reconductibles**

Temps de travail : **temps plein à 152h par mois**

Date de la prise de poste : **21 septembre 2022**

Rémunération brute : **2535,36€ (hors supplément familial de traitement, indemnité de résidence et avec indemnité de fin de contrat de 10%)**

Localisation administrative et géographique / Affectation :

Direction régionale des affaires culturelles Corse

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Corse-du-Sud (UDAP2A)

Villa San Lazaro

1, chemin de la Pietrina

20 704 Ajaccio Cedex 9

Missions et activités principales :

- Description des missions du service :

Le service a pour mission essentielle l'instruction en espaces protégés des dossiers de demandes de travaux au titre des codes de l'urbanisme, du patrimoine et de l'environnement, et il est également chargé de l'animation et la coordination des sites patrimoniaux remarquables ainsi que de l'accompagnement des documents d'urbanisme. Le service contribue, en lien avec le service de la conservation régionale des monuments historiques de la DRAC, au contrôle scientifique et technique des travaux réalisés sur les monuments historiques. L'ABF est également conservateur de la chapelle impériale d'Ajaccio (responsable unique de sûreté et de sécurité). Enfin, l'UDAP assure une mission générale de conseils pour la promotion d'une qualité architecturale et paysagère des constructions auprès de l'ensemble des porteurs de projet, publics ou privés.

- Descriptif des missions de l'agent :

L'architecte contractuel/le assure le remplacement de l'architecte des bâtiments de France, cheffe de service, durant un congé maternité. Par conséquent, il/elle assure les missions d'instruction des dossiers en espaces protégés sur l'ensemble du département aidé par l'équipe en place. Il/Elle assure l'implication du service dans les politiques publiques liées à l'aménagement du territoire. Il/Elle assure de conservation des monuments historiques, notamment la coordination des travaux d'entretien de la chapelle impériale d'Ajaccio et la veille sanitaire sur l'ensemble des monuments du territoire. Il/Elle assure des missions d'encadrement fonctionnel de l'équipe et de représentation du service sur l'ensemble du département. Il/Elle participe aux différents partenariats avec la DDT, la DREAL, la préfecture, la collectivité de Corse, le CAUE, les services de la culture, de l'environnement et de l'urbanisme des collectivités et la Fondation du Patrimoine. Il/elle assure le suivi de la programmation budgétaire en lien avec l'adjointe du service. Enfin, il/elle seconde la cheffe de service de Haute-Corse en charge de l'intérim.

Tous les postes du ministère de la Culture et de la Communication et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Compétences principales mises en œuvre :

- Maîtrise de l'environnement juridique (codes de l'urbanisme, du patrimoine et de l'environnement)
- Appétence pour le patrimoine (architecte du patrimoine souhaité ou souhaitant passer le concours AUE)
- Connaissance des procédures de suivi de chantier
- Sens de l'organisation demandé
- Bon relationnel demandé - travail en équipe
- Pilotage de projets avec interlocuteurs institutionnels (DRAC, Préfecture, Communes) et demandeurs privés

Environnement professionnel :

L'UDAP est composée d'une équipe technique et administrative, placée sous l'autorité hiérarchique du Directeur régional des affaires culturelles de Corse. Elle est composée de quatre agents :

- une architecte des bâtiments de France, cheffe de service
- une ingénieure des services culturels et du patrimoine
- une technicienne des bâtiments de France
- un secrétaire administratif

Relation hiérarchique :

Le directeur régional des affaires culturelles de Corse

Relation fonctionnelle :

Les différents pôles de la DRAC et plus particulièrement le pôle patrimoine (CRMH, SRA), la préfecture et les sous-préfectures.

Les locaux de l'UDAP de la Corse-du-Sud sont situés au sein de la DRAC Corse, en centre-ville, à 4 min à pied de la gare et à 15 min en transport en commun de l'aéroport d'Ajaccio.

L'agent a la possibilité de déjeuner dans un restaurant administratif situé à 5 minutes à pied du service ou a la possibilité de se faire réchauffer un plat et déjeuner dans le service.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Permis B demandé

L'agent pourra être amené à monter sur un échafaudage ou visiter des sites non accessibles aux PMR.

Contact

Cheffe de service :

Alizée Blondelot – alizee.blondelot@culture.gouv.fr

Tél : 04 95 51 52 09

Candidatures

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à Monsieur le directeur régional des affaires culturelles CORSE – Villa San Lazaro - 1, chemin de la Pietrina - 20 704 Ajaccio Cedex 9.

Une copie de la candidature doit être obligatoirement adressée par le candidat au service des ressources humaines – bureau de la filière administrative du ministère de la Culture et de la Communication, 182 rue Saint-Honoré, 75 033, PARIS cedex 01.



**PRÉFET
DE CORSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES CORSE
AVIS DE VACANCE DE POSTE**

Tous les postes du ministère de la Culture et de la Communication et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et de la Communication s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.